

Déclaration d'accessibilité

Cegid Mesbanques

CEGID s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles (et ses applications mobiles et mobilier urbain numérique) conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, CEGID met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- Schéma pluriannuel de mise en accessibilité [lien à venir] ;
- Audit de l'application Cegid Mesbanques réalisé en 2025 ;
- Plan d'actions correctives et préventives pour améliorer l'accessibilité de l'application Cegid Mesbanques.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à www.mesbanques.net.

État de conformité

Cegid Mesbanques est non conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4.1 en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-dessous.

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé en interne révèle que :

- 22% des critères du RGAA version 4.1 sont respectés ;
- Le taux moyen de conformité du site s'élève à 39%.

Contenus non accessibles

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

Non-conformités

Plusieurs éléments de non-conformité sont décrits dans ce document, dont certains récurrents sur plusieurs pages.

- Certaines images porteuses d'information n'ont pas d'alternative textuelle.
- Certaines images de décoration ne sont pas correctement ignorées par les technologies d'assistance.

- Certaines images porteuses d'information ont une alternative textuelle non pertinente.
- Certains cadres n'ont pas de titre de cadre.
- Dans certaines pages, l'information est donnée uniquement par la couleur.
- Dans certaines pages, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan n'est pas suffisamment élevé.
- Dans certaines pages, les couleurs utilisées dans les composants d'interface ne sont pas suffisamment contrastées.
- Certains médias non temporels ne sont pas clairement identifiables.
- Certains médias non temporels ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance.
- Certains tableaux de données complexe n'ont pas de résumé.
- Certains tableaux de mise en forme ne sont pas compréhensibles lorsque le contenu est linéarisé.
- Certains tableaux de données complexe ont un titre qui n'est pas correctement associé au tableau de données.
- Certains tableaux de données ont des en-têtes de ligne ou de colonne qui ne sont pas correctement déclarés.
- Dans certains tableaux de données, des cellules ne sont pas associées correctement avec leurs en-têtes.
- Certains tableaux de mise en forme utilisent des éléments propres aux tableaux de données.
- Certains liens ne sont pas explicites.
- Certains liens n'ont pas d'intitulé.
- Certains scripts ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance.
- Certains scripts ne sont pas contrôlables par le clavier.
- Certains scripts qui initient un changement de contexte n'avertissent pas l'utilisateur.
- Certains messages de statut ne sont pas correctement restitués par les technologies d'assistance.
- Certaines pages ont un code source invalide.
- Dans certaines pages la langue par défaut n'est pas présente.
- Certaines pages ont un titre qui n'est pas pertinent.
- Dans certaines pages, les changements de langue ne sont pas indiqués dans le code source.
- Dans certaines pages, des balises sont utilisées uniquement à des fins de présentation.

- Dans certaines pages, l'information n'est pas structurée par l'utilisation appropriée de titres.
- Dans certaines pages, la structure du document n'est pas cohérente.
- Dans certaines pages, des listes ne sont pas correctement structurées.
- Dans certaines pages, des feuilles de style ne sont pas utilisées pour contrôler la présentation de l'information.
- Dans certaines pages, le contenu visible porteur d'information ne reste pas compréhensible lorsque les feuilles de style sont désactivées.
- Dans certaines pages, des liens dont la nature n'est pas évidente ne sont pas visibles par rapport au texte environnant.
- Dans certaines pages, la prise de focus n'est pas visible pour certains éléments qui prennent le focus.
- Dans certaines pages, l'information est donnée uniquement par la forme, taille ou position.
- Dans certaines pages, les propriétés d'espacement du texte ne peuvent pas être redéfinies par l'utilisateur sans perte de contenu ou de fonctionnalité.
- Dans certaines pages, les contenus additionnels apparaissant à la prise de focus ou au survol d'un composant d'interface ne sont pas contrôlables par l'utilisateur.
- Certains champs de formulaire n'ont pas d'étiquette.
- Certaines étiquettes associées à un champ ne sont pas pertinentes.
- Dans certains formulaires, des étiquettes associées à un champ de formulaire ayant la même fonction et répétées plusieurs fois dans une même page ne sont pas cohérentes.
- Dans certains formulaires, des étiquettes de champ et leur champ associé ne sont pas accolés.
- Dans certains formulaires, des champs de même nature ne sont pas regroupés.
- Dans certains formulaires, des boutons ont un intitulé non pertinent.
- Dans certains formulaires, le contrôle de saisie n'est pas utilisé de manière pertinente.
- L'application ne dispose pas de deux systèmes de navigation différents.
- Des zones de regroupement de contenus présentes dans plusieurs pages ne peuvent pas être atteintes ou évitées.
- Dans certaines pages, un lien d'évitement ou d'accès rapide à la zone de contenu principal n'est pas présent.
- Dans certaines pages, l'ordre de tabulation n'est pas cohérent.

- Dans certaines pages, la navigation contient des pièges au clavier.
- Dans certaines pages, des contenus additionnels apparaissant au survol, à la prise de focus ou à l'activation d'un composant d'interface ne sont pas atteignables au clavier.
- Dans certaines pages, l'utilisateur n'a pas le contrôle de certaines limites de temps modifiant le contenu.
- Dans certaines pages, des documents bureautiques en téléchargement ne possèdent pas de version accessible.
- Dans certaines pages, les fonctionnalités disponibles au moyen d'un geste complexe ne peuvent pas être également disponibles au moyen d'un geste simple.

Déroptions pour charge disproportionnée

Aucun contenu identifié.

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Aucun contenu identifié.

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 23/04/2025.

Technologies utilisées pour la réalisation du site web

- HTML5
- CSS
- Javascript

Environnement de test

L'audit a été réalisé sur Google Chrome, sur une base de qualification de l'application en version 18.5.

Les outils utilisés lors de l'évaluation

- Lecteur d'écran NVDA
- Extension navigateur Chrome Assistant RGAA
- Extension navigateur Chrome Web Developer
- Extension navigateur Chrome Tanaguru webext
- Extension navigateur Chrome headingsMap
- Extension navigateur Chrome Éditeur d'Espacement de Texte

- Extension navigateur WCAG Color Contrast Checker
- Logiciel PDF Accessibility Checker 2024 (PAC)

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- Connexion par nom d'accès + mot de passe
- Accueil
- Saisie d'un ordre de virement SEPA
- Relevés de comptes, onglet "Soldes"
- Relevés de comptes, onglet "Mouvements"
- Soldes prévisionnels et équilibrages
- Recherche et modification de mouvements de trésorerie
- Pays autorisés
- Coordonnées de l'abonné
- Préférences

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le service d'assistance Cegid Mesbanques pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme, en envoyant un e-mail à assistance@exalog.com.

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits
(<https://www.defenseurdesdroits.fr/nous-contacter-355>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits près de chez vous
(<https://www.defenseurdesdroits.fr/carte-des-delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) :
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07